

Nostra aetate 60 ANS • LES FICHES

de la Conférence des évêques de France

L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE À TRAVERS SES TEXTES DEPUIS NOSTRA AETATE

1

L'affaire
Dreyfus

2

La Shoah

3

L'affaire
Finaly

4

Julius Isaac

5

En amont
de Nostra
aetate

6

Nostra
aetate

7

Paul II

8

Évolutions
de l'Église
depuis Nostra
aetate

9

10

L'ajout
du carmel
d'Archwitz

11

Penseurs,
théologiens,
philosophes

12

Création de
l'État d'Israël
et droit
international



L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE À TRAVERS SES TEXTES DEPUIS *NOSTRA AETATE*

SOMMAIRE



1973 *Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme*

Moins de 10 ans après *Nostra aetate* paraissent deux textes : l'un, les « Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme », émane de la Conférence épiscopale de France (16 avril 1973). Il se penche sur la portée actuelle de la Déclaration et ouvre des perspectives dans ce domaine où tant reste à faire : appel à un nouveau regard sur le peuple juif, réflexion sur l'existence juive, sa vocation permanente, sa mission, la préconisation d'un enseignement conforme à l'esprit du Christ dont la judéité est réaffirmée, permettant de comprendre et estimer les Juifs et le Judaïsme. C'est aussi le premier texte d'Église qui mentionne la question de l'État d'Israël.

L'autre, « Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire *Nostra aetate* » (déc. 1974) émane de la nouvelle Commission pour les relations religieuses de l'Église catholique avec le judaïsme – autrefois « Bureau pour les rapports entre catholiques et juifs », créé en 1966 par Paul VI et attaché au Secrétariat pour la promotion de l'unité chrétienne. Il présente un ensemble de recommandations pratiques : condamnation de tout antisémitisme, ouverture d'un vrai dialogue dans le respect de ce qui anime chacun dans sa tradition propre, travail de recherche pour une interprétation juste des textes dans la liturgie, la catéchèse, les manuels d'histoire. Et enfin, une quête commune de paix. ■

1985 *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique*

1985 : 20^e anniversaire de la déclaration *Nostra aetate*. À Rome, la Commission pour les relations avec le judaïsme propose une nouvelle réflexion sur la place de l'enseignement du judaïsme dans l'Église catholique, à tous les niveaux de la transmission : il est en effet urgent d'éclairer la recherche de « *la propre identité chrétienne* » en laissant au judaïsme vivant aujourd'hui l'espace qui lui revient de droit et en reconnaissant le lien tout à fait unique et spécifique qui unit les deux religions.

Le pape Jean Paul II est habité par une « *vive conscience de l'héritage commun aux juifs et aux chrétiens* ». « *Quiconque rencontre Jésus Christ rencontre le judaïsme* » avait, à la suite des évêques allemands, repris le Pape en 1980 devant les représentants de la communauté juive de Mayence. D'où ce document de 1985 qui représente une réelle avancée dans la réflexion théologique des catholiques, abordant les rapports entre le Nouveau et l'Ancien Testament, les racines juives du christianisme, dans la liturgie notamment, l'histoire des rapports entre les deux communautés pour essayer de « *remédier à une pénible ignorance de l'histoire des traditions du judaïsme dont seuls les aspects négatifs et souvent caricaturaux semblent faire partie du bagage commun de beaucoup de chrétiens* » et lutter ainsi contre l'antisémitisme incompatible avec la foi chrétienne. C'est le premier texte du Magistère romain mentionnant l'État d'Israël. ■

1993 *Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'État d'Israël*

Depuis presque 30 ans, l'Église affirme les liens d'estime, de respect, d'amitié avec les juifs ; elle condamne avec de plus en plus de force l'antisémitisme qui s'est si bien développé dans le terreau chrétien et qui a abouti à la Shoah ; elle est « *consciente de la nature unique des relations entre l'Église catholique et le peuple juif* ». Il restait encore un pas à franchir, celui de la reconnaissance officielle de la Terre d'Israël par l'Église, ce que juifs et Israéliens attendaient avec impatience tant la question de la Terre d'Israël est essentielle dans le judaïsme.

La reconnaissance formelle de l'État d'Israël, et par là-même l'établissement officiel de relations diplomatiques, fut l'objet de cet Accord entre le Saint Siège et l'État d'Israël, signé à Jérusalem le 30 décembre 1993, à l'issue de très longues et difficiles négociations. Il est intéressant de noter que les termes dans lesquels fut rédigé son préambule sont uniques dans l'histoire des accords internationaux. ■

1997 *Lire l'Ancien Testament*

Parce que les chrétiens ne sont pas familiers de l'Ancien Testament et que, de ce fait même, la lecture du Nouveau Testament hors de la continuité et de la « *cohérence du projet divin* » ouvre la porte à des interprétations biaisées, voire erronées ; parce que certaines notions comme celle de l'Accomplissement, celle de l'Alliance sont, depuis près de 20 siècles, porteuses de malentendus graves entretenant haine des juifs et supériorité des chrétiens, le Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme a publié ce document pour permettre aux chrétiens « *une meilleure compréhension de leur foi* ». ■

1997 *Déclaration de repentance des évêques de France*

Le 30 septembre 1997 à Drancy, les évêques de France, évoquant la Shoah, faisaient repentance, reconnaissant officiellement et publiquement que « *devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime, trop de pasteurs de l'Église ont, par leur silence, offensé l'Église elle-même et sa mission. Aujourd'hui, nous confessons que ce silence fut une faute. [...] Nous confessons cette faute. Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre cette parole de repentance* ».

Quelques mois plus tard, Rome produira à son tour un texte allant dans le même sens. En effet, le 16 mars 1998, un document approuvé par Jean Paul II et publié par le Secrétariat romain pour les relations avec le judaïsme, reconnaît que « *l'enseignement du mépris* » a favorisé l'antisémitisme et le génocide des juifs.

[Voici la déclaration française dans son entier](#), telle que Monseigneur Olivier de Berranger, évêque de Seine-Saint-Denis, l'a lue à Drancy le mardi 30 septembre 1997. ■

1998 *Nous nous souvenons – Une réflexion sur la Shoah*

L'extermination des juifs lors de la Shoah était absente de la déclaration *Nostra aetate*. Dans les notes de 1985, le Saint Siège en avait fait mention, en quelques mots seulement, mais il était prévu qu'un document paraisse quelques mois plus tard, entièrement consacré à ce sujet. Il faudra néanmoins attendre 1998, une fois l'affaire du carmel d'Auschwitz apaisée, pour aboutir à ce texte du cardinal Cassidy, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens. L'Église y affirme son devoir de « *prendre en charge le péché de ses enfants* » lors de cette tragédie. Elle incite les chrétiens à un examen de conscience sur leurs relations avec les juifs depuis 20 siècles, marquées par de forts sentiments d'antijudaïsme qui ont sans doute été un terreau très favorable à l'épanouissement de l'antisémitisme effroyable du III^e Reich.

Elle exprime donc son profond regret et sa douleur pour les fautes commises au cours des siècles ainsi que sa totale solidarité dans le péché, en priant pour que de nouvelles relations, basées sur « *une ferme condamnation de tout antisémitisme et racisme qui s'opposent aux principes du christianisme* » permettent de construire un avenir commun, respectueux de chacun.

Le texte fut jugé décevant par certains, notamment du fait de l'insertion de la longue note « *apologétique* » sur Pie XII. ■

2000 *Prière universelle - Confession des fautes et demande de pardon*

Le 12 mars 2000, à l'occasion du Jubilé, le pape Jean Paul II, au cours d'une liturgie publique, demande pardon à Dieu pour les fautes commises par les chrétiens dans l'histoire et donc envers le peuple juif et ses fils. Le 26 mars 2000, Jean Paul II déposera le texte de l'oraison à Jérusalem, dans un interstice du Mur occidental. ■

2001 *Le peuple juif et ses saintes écritures - CPB¹*

Depuis les premiers pères de l'Église se pose la question de l'unité interne de la Bible de l'Église, Ancien et Nouveau Testament, qui débouche sur la question des rapports que la Bible chrétienne établit entre juifs et chrétiens.

Dérives du manichéisme, du marcionisme (repris par A. Harnak au XIX^e siècle), position du protestantisme de Luther, etc. Où en est l'Église aujourd'hui à ce sujet, du point de vue de l'exégèse biblique ? Comment appréhender dans la foi le texte de la Bible comme Parole de Dieu et comment Dieu peut-il se servir de la parole humaine pour « *produire l'unité de l'ensemble* » ? Quelles conséquences aurait le rejet par les chrétiens de l'Ancien Testament ? Quel profit chrétiens et juifs peuvent-ils tirer des recherches exégétiques (juives et chrétiennes) ?

Fruit d'un travail de plusieurs années de la Commission biblique, ce livre paru en 2001, permet, entre autres, de valoriser l'exégèse juive et de « *légitimer* » la lecture juive des Écritures ; il invite à nouveau les chrétiens à comprendre le Nouveau Testament à la lumière de l'Ancien Testament (et pas seulement à lire l'Ancien Testament à la lumière du Nouveau Testament) ; il vise à « *faire avancer le dialogue entre chrétiens et juifs dans la clarté et l'estime mutuelles* ».

À la lecture de phrases comme « *l'Église, loin de se substituer à Israël, reste solidaire avec lui* », on mesure le chemin parcouru en un demi-siècle.

On notera l'importance des propos de la préface signée par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. ■

2015 « *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables* » (Rm 11, 29)

Une réflexion théologique sur les rapports entre catholiques et juifs à l'occasion du 50^e anniversaire de *Nostra aetate*.

Décembre 2015 : 50 ans se sont écoulés depuis la déclaration conciliaire *Nostra aetate*. L'Église put, avec joie et humilité, faire un retour en arrière sur ces 50 années marquées par la présence successive des papes Jean Paul II, Benoît XVI et François qui ont tous trois exprimé la même volonté d'approfondir le dialogue entre juifs et catholiques et de marcher sur ce chemin de réconciliation et de reconnaissance mutuelle, désormais irréversible.

¹ Commission pontificale biblique

Ce document, présenté à Rome le 10 décembre 2015, est le résultat d'un travail collectif de deux ans et demi du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, de la Congrégation pour la doctrine de la foi et de spécialistes juifs. Il propose une réflexion théologique sur « *ce lien unique* » entre juifs et chrétiens. Il résume le cheminement de l'Église depuis Vatican II, tant au niveau des textes que des gestes, et ouvre nettement les chantiers théologiques sur les questions essentielles que sont l'importance de la Révélation, le rapport entre Ancienne et Nouvelle Alliance, le rapport entre universalité du salut en Jésus Christ et affirmation que l'Alliance de Dieu avec Israël n'a jamais été révoquée, et enfin le mandat de l'Église d'évangéliser en relation avec le judaïsme. ■

BIBLIOGRAPHIE



Conférence des évêques de France,
Les relations entre juifs et chrétiens,
« Compendium »,
Bayard/Cerf/Mame, 2019